



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 12 JUIN 2020

JOURNÉE MONDIALE DE L'ÉOLIEN : ET SI ON METTAIT FIN AUX IDÉES REÇUES ?

La journée mondiale de l'éolien se tiendra le 15 juin prochain : l'occasion pour France Nature Environnement de tordre le cou aux idées reçues sur cette énergie, incontournable pour la transition énergétique. Car si les anti-éoliens se font beaucoup entendre, la réalité est bien différente.

« Dangereux », « inefficace », « inesthétique », l'éolien ?

Malgré une visibilité accrue dans des médias, les opposants au développement de l'éolien ne sont pas aussi nombreux qu'ils veulent bien le laisser croire. D'après les sondages, le soutien à l'éolien se renforce même. En 2018, 73% des Français indiquaient en avoir une bonne image, 80% pour ce qui est des riverains d'un parc éolien (Harris Interactive). En 2019, ils étaient 77% selon OpinionWay : la tendance est donc plutôt à un regard positif. Pourtant, des idées reçues ont la vie dure. Tour d'horizon :

Oui, les éoliennes font du bruit. C'est pour ça que leur implantation est interdite à moins de 500 m des zones d'habitation : à cette distance, ce bruit est peu perceptible, de l'ordre de 35 dB. Selon l'échelle du bruit de [BruitParif](#), c'est l'équivalent d'une chambre à coucher. Et les progrès techniques ne cessent de réduire ce niveau.

Oui, les éoliennes modifient les paysages. Est-ce beau, ou moche ? La dimension paysagère doit être prise très en amont, par des modélisations photographiques rigoureuses. Elle peut même être intégrée à des schémas territoriaux. Après, à chacun d'en juger. Ces énergies nous libèrent d'une production d'électricité fossile et nucléaire, dont on a souvent tendance à oublier les impacts « moches » et réels, générés ici ou dans d'autres pays par leur utilisation, leur extraction et leur transport.

Oui, il peut y avoir un impact sur la biodiversité, comme toute activité humaine. C'est pourquoi leur implantation doit être réfléchie avec l'ensemble des acteurs locaux et des citoyens, planifiée, en premier lieu, pour éviter les impacts sur la biodiversité, notamment pour les espèces patrimoniales¹. Une fois construits, les parcs doivent être suivis, modifiés si des impacts sont identifiés. Il est parfaitement possible d'avoir des parcs qui par leur emplacement et leur gestion généreront des impacts réduits.

Par ailleurs, les composants des éoliennes sont recyclables à 90% et ce recyclage sera obligatoire d'ici à 2023. La réglementation prévoit déjà une provision pour le démantèlement de chaque éolienne.

¹ Espèces protégées, menacées, rares.



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

L'éolien, un pilier incontournable de la transition énergétique

La prochaine Programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit une multiplication par 2,3 de l'éolien terrestre d'ici à 2028, objectif ambitieux de plus de 30 GW, nécessaire pour assurer la transition énergétique. Pour cause : la France est bien pourvue en vent, elle possède le premier gisement d'éolien terrestre en Europe et a déjà installé plus de 16 GW. Energie inépuisable, fiable et prévisible, mature technologiquement, dont les coûts ont baissé jusqu'en dessous de ceux du nucléaire, vertueuse du point de vue environnemental (faible empreinte carbone, recyclabilité forte), l'éolien est considéré dans tous les travaux prospectifs de référence comme l'une des principales sources d'électricité renouvelable.

L'éolien ouvre en outre la voie à une dynamisation des territoires d'implantation, tant en termes d'emplois (18 000 emplois existent déjà sur l'ensemble de la filière) que de retombées économiques locales. En pleine crise sanitaire, l'éolien a de plus montré toute sa résilience en continuant de fournir une électricité renouvelable quand d'autres moyens de production d'origine fossiles ou nucléaire étaient à l'arrêt.

Éoloscope terrestre : un outil au service du développement de projets éoliens exemplaires

Compte tenu de ses objectifs de développement et de la part significative que l'éolien devra prendre dans le futur mix électrique, l'exemplarité doit être l'objectif de tous les projets de parcs, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il est indispensable que les projets intègrent rigoureusement la prise en compte de l'environnement, de la biodiversité, de l'implication et de la participation des collectivités et des citoyens, et qu'ils soient planifiés à différentes échelles territoriales. Des exemples réussis existent déjà, c'est sur eux qu'il faut s'aligner !

Pour apporter des éléments de réponse et faciliter la mise en place des meilleures pratiques, France Nature Environnement a créé en début d'année l'Eoloscope terrestre. A la fois outil de dialogue territorial, d'aide à l'évaluation à destination des associations, mais aussi des porteurs de projets éoliens et des collectivités qui souhaitent mieux intégrer les enjeux environnementaux dans leurs démarches, l'Eoloscope terrestre répond de manière concrète à la question : que faire lorsqu'un projet émerge sur son territoire ?

[Découvrir l'Eoloscope terrestre](#)

En créant cet outil, France Nature Environnement entend favoriser l'implication de tous les acteurs pour un développement responsable et exemplaire de la filière, bâti sur le dialogue, ainsi qu'un processus d'amélioration continue des pratiques et des connaissances. La réussite de la transition énergétique est de la responsabilité de toutes et tous.

Pour aller plus loin

[Éoloscope terrestre : un outil au service du développement de projets éoliens exemplaires](#)

[Tribune. L'éolien en France : la transition énergétique mérite cohérence et clarté](#)

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook, Twitter (@FNEasso) et LinkedIn.